

Délibération 2023-033

Finances – Budget primitif 2023 - Budget annexe Pechnaugué 3

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2023.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, M. HAMDANI Aïli, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric,
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel,
Mme FOLLEROT Daniëlle a donné pouvoir à Mme DELTORT Florence,
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard.

Conseillers excusés

Mme MONCERET Mylène, M. ANTONY Maxime.

Conseillers absents

M. DEMETZ Gilbert, M. BRAGAGNOLO Patrice.

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE Ludovic.

Membres en exercice - 31 | Membres présents -23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 04

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2023.

Budget annexe Pechnauqué 3- BUDGET PRIMITIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	CA 2022	BP 2023		BP 2022	CA 2022	BP 2023	
011 - Charges à caractère général	282 199,55 €	68 074,60 €	1 000 000,00 €	013 - Atténuations de charges				
012 - Charges de personnel et frais assimilés				70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	190 200,00 €	28 922,00 €	1 438 165,60 €	
014 - Atténuations de produits				73 - Impôts et taxes				
65 - Autres charges de gestion courante				74 - Dotations, subventions et participations				
66 - Charges financières	9 300,00 €	9 089,52 €	9 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,08 €		
67 - Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers				
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				77 - Produits exceptionnels		125,00 €		
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)								
TOTAL DEPENSES REELLES	291 499,55 €	77 164,12 €	1 009 000,00 €	TOTAL RECETTES REELLES	190 200,00 €	29 047,08 €	1 438 165,60 €	
043 - Opérations d'ordre de transfert interieur section			148 626,14 €	043 - Opérations d'ordre de transfert interieur section			148 626,14 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			109 973,86 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			228 903,75 €	
023 - Virement à la section d'investissement			3 176 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 676 021,55 €		2 627 904,51 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	- €	- €	3 434 600,00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 676 021,55 €	- €	3 005 434,40 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	291 499,55 €	77 164,12 €	4 443 600,00 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 866 221,55 €	29 047,08 €	4 443 600,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	RAR	BP 2023		BP 2022	RAR	BP 2023	
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 300,39 €		29 300,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves				
21 - Immobilisations corporelles				040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			109 973,86 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			4 133 596,25 €	021 - Virement section de fonctionnement			3 176 000,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			228 903,75 €	16 - Emprunts et dettes assimilées			1 105 826,14 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	29 300,39 €	- €	4 391 800,00 €	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	- €	- €	4 391 800,00 €	

Après avis de la Commission Finances en date du 30 mars 2023.

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le Budget Primitif 2023 annexe Pechnauqué 3 chapitre par chapitre ;
- **Mandate** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. DARENGOSSE Ludovic.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le **21 AVR. 2023**



Pour extrait conforme,
Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN